

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2020

---

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° 2641

présenté par  
M. Lachaud

-----

### ARTICLE 2

Supprimer l'alinéa 4.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de supprimer les dispositions introductives de l'application dans le temps du présent projet de loi, que nous rejetons. Comme la majorité des Français-es, nous nous opposons totalement à l'ensemble de ce projet de loi et demandons le retrait de l'ensemble de ses dispositions, même celles qui auraient pour fonction de limiter les dégâts d'un texte dévastateur.